



A noter

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu fin juin, la date exacte reste à définir

Le petit mot du conseil

Le gouvernement a annoncé la fin du confinement à partir du 2 juin 2020. afin d'éviter toute surprise désagréable, continuons à respecter les mesures barrières.

Restons prudents.

<http://www.tremoins.com>

La vie du village

Le conseil municipal

Elections :

Ont été élus aux postes de :

- **Maire** : Grégoire GILLE
- **Premier adjoint** : Georges DORMOY
- **Deuxième adjoint** : Estelle BOUCHE
- **Troisième adjoint** : Alain ROBERT

La deuxième réunion du nouveau **conseil municipal s'est tenue le 28 mai 2020 à 20h** à la salle du conseil municipal de la mairie de Trémoins. À l'ordre du jour :

- ✓ L'approbation du PV de la réunion du conseil municipal du 13/02/2020
- ✓ L'approbation du PV de la réunion du conseil municipal du 23/05/2020
- ✓ La constitution des commissions communales
- ✓ Les délégations du maire
- ✓ Les délégations des adjoints
- ✓ Désignation des représentants de la commune aux diverses structures

Vous trouverez le compte rendu de ce conseil municipal sur notre site internet. N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos remarques via le secrétariat de la mairie.



Distribution de masques

Comme indiqué dans le bulletin du mois de mai, **les nouveaux masques que nous attendions ont été livrés à la commune. Ils seront distribués dans vos boîtes aux lettres** dans les prochains jours

Vente de bois

Du bois de chauffage est disponible à la vente. Cette vente est ouverte aux personnes extérieures au village.
Plus d'infos, adressez-vous au secrétariat de la mairie.

Factures d'eau



Les **factures du service public de l'eau** viennent d'arriver dans nos boîtes-aux-lettres. Certains d'entre vous auront remarqué de fortes variations de consommation par rapport à l'année dernière... Le Président par intérim du **Syndicat des Eaux du Vernoy nous informe qu'une erreur dans le fichier explique cela**, et qu'il va procéder sans tarder au recalcul et à la vérification de l'ensemble des factures émises. Dans l'immédiat, il n'y a **pas démarche à accomplir**. Nous restons en lien avec le Syndicat pour pouvoir vous tenir informés de l'évolution de ce dossier

Appel à candidature

Le Conseil Municipal a décidé, lors de sa réunion du 28 mai, de reconduire l'ouverture des commissions communales à des membres non élus, comme c'était déjà le cas lors des derniers mandats. Ceci dans le but de maintenir un contact régulier entre le Conseil et les citoyens que vous êtes, et surtout de s'entourer de toutes les bonnes volontés disponibles pour enrichir les décisions qui seront ensuite entérinées par le Conseil. Ainsi, des postes sont proposés dans 4 commissions dont voici la liste et les prérogatives respectives :

Commission Patrimoine : cette commission a en charge le développement durable, le suivi des projets d'investissement, de l'ensemble des questions relatives à la forêt communale, les services publics (cimetière, l'aire de dépôt des déchets verts, le déneigement et le bar éphémère,...) et les contrats d'entretien.
4 postes de membres non élus sont proposés.

Commission Vie du Village : cette commission a en charge les entretiens courants, la location de la salle de la Récré, l'organisation des fêtes et cérémonies, le fleurissement et le lien avec les associations.
4 postes proposés.

Commission Administration et Communication : cette commission a en charge le budget communal, les affaires scolaires, les dossiers juridiques, les ressources humaines, la gestion de l'Etat Civil et des listes électorales, la gestion du parc locatif ainsi que la communication et le site internet de la commune.
4 postes proposés.

Commission Communale des Impôts Directs : chargée d'analyser les propositions de l'administration en terme d'évolutions des classements cadastraux :
3 postes de commissaires titulaires et 3 postes de commissaires suppléants.

Hormis la Commission Communale des Impôts Directs qui ne se réunit qu'une fois par an, toutes les commissions auront un rythme de travail équivalent à une réunion par trimestre. Vous pouvez proposer plusieurs choix, en fonction de vos centres d'intérêt et de vos compétences. Nous étudierons vos demandes à l'occasion de la prochaine réunion du conseil qui se tiendra à la fin du mois de juin.

Au besoin, vous pouvez appeler la mairie ou l'un des élus pour plus de renseignements sur les commissions communales. Faites-nous parvenir vos souhaits de participation avant lundi 22 juin 2020, par téléphone (03 84 56 85 74), par mail (mairiedetremoins@free.fr) ou en vous rendant en mairie pendant les heures d'ouverture habituelles (les lundis de 9h00 à 10h00, les mardis et jeudis de 17h00 à 18h30).

Retrouvez toutes les informations concernant le village, les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal, etc... sur notre site internet :

www.tremoins.com